



SERVICE DU GREFFE
TÉL : 450 / 539-2282
FAX : 450 / 539-3257

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2019
Pour les taxes, compensations, tarifs et redevances municipales.

Avis public est par la présente donné par la soussignée, que le rôle de perception de l'année 2019 est déposé à mon bureau, conformément à la *Loi sur les cités et villes du Québec* (R.L.R.Q.,c. C-19). Le rôle comprend toutes taxes, tant générales que spéciales, les compensations et les tarifs, lesquelles taxes, compensations et tarifs sont décrétés, imposés et prélevés par le règlement numéro 18-890-3 et tous les autres règlements décrétant des taxes spéciales.

Avis public est aussi donné que les comptes de taxes seront adressés aux contribuables inscrits au rôle d'évaluation alors en vigueur et postés dans les soixante (60) jours à compter du présent avis.

Dans le cas où un contribuable ne recevrait pas son compte de taxes, prière de communiquer avec le service de la trésorerie au numéro (450) 539-2282 #221 du lundi au jeudi entre 8h30 et 16h30 et le vendredi entre 8h00 et midi.

Louis Verhoef
Trésorier adjoint